



**ASSOCIATION VALAISANNE DE FOOTBALL
WALLISER FUSSBALL-VERBAND**

Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion

☎ +41 27 323 23 53

✉ avf.wfv@football.ch

🌐 www.avf-wfv.ch

SAISON 2023/2024
COMMUNIQUE OFFICIEL N° 7

COMPETITION

1. Retraits d'équipes

- **FC Vétroz, juniores FF19**

Tous les matches de championnat de cette équipe sont annulés selon article 101 du règlement de jeu de l'ASF : Retrait d'équipes après le début de la saison.

2. Matches du 25 septembre au 1^{er} octobre 2023

Les résultats des matches joués et les classements actuels sont disponibles sur notre site web.

[Association valaisanne de football - Match center \(avf-wfv.ch\)](http://Association.valaisanne.de.football-Match.center(avf-wfv.ch))

Les matches renvoyés doivent être reprogrammés en accord avec le club adverse. Merci d'annoncer toutes les modifications par clubcorner. Les matches nouvellement fixés figurent dans le calendrier des compétitions sous la nouvelle date.

3. Décisions de la commission de jeu et de fair-play de l'AVF

Match arrêté

Match de championnat, 4^e ligue groupe 2, 01.10.2023

FC Vétroz 2 - FC Chippis 2

1 - 0 interrompu en 0 – 0, 0 point

Match arrêté pour comportement anti-sportif des deux équipes et envahissement du terrain. En référence à l'article 59 du règlement de jeu de l'ASF et dans l'idée que les deux équipes sont responsables du fait que le match n'a pas pu être terminé, la CJFP a décidé d'appliquer le statut non-comptabilisé pour ce match.

Match de championnat, 4^e ligue groupe 4, 28.09.2023

FC La Combe 2 - FC Fully 2

3 - 4 interrompu en 0 – 3, forfait

Match arrêté en raison du refus du FC La Combe de continuer le match. Décision de forfait accompagnée d'une amende au FC La Combe.

Forfaits

Match de championnat, Juniors D/9, 2^e degré, groupe 2, 23.09.2023

FC Bramois 1 - FC Saint-Léonard 3

5 - 0 en 0 - 3 forfait

et amende au FC Bramois pour alignement non conforme de joueurs.

Match de championnat, Juniors C Promotion, 30.09.2023

FC Monthey 2 - FC Saxon Sports 1

3 - 0 forfait

et amende au FC Saxon Sports pour non-respect de la convocation.

Match de championnat, Féminine 3^e ligue, 01.10.2023

FC Bagnes - FC Termen/Ried-Brig

3 - 0 forfait

et amende au FC Termen/Ried-Brig pour non-respect de la convocation.

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, avf.wfv@football.ch

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de Fr. 100.- pour une opposition.

Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier.

4. Suspension et expulsions – Rappel important aux clubs

Selon les directives pour les pénalités disciplinaires de l'ASF

Entrée en vigueur des suspensions

La suspension entre en vigueur dès que la décision a été notifiée. Les décisions sont notifiées le mercredi à 12h00 publication sur le site Internet www.avf-wfv.ch sous club > club en question > Sanctions.

Sur le site www.avf-wfv.ch sous clubs > club en question > Suspension/suspension de fonction, les clubs savent donc à partir de mercredi midi via si un joueur ou un officiel d'équipe peut être aligné ou pas (sous réserve de la suspension automatique en lien avec un carton rouge direct ou des conséquences d'une expulsion dans une période de suspension, selon article 78 du règlement disciplinaire ASF.)

5. Sanctions disciplinaires – Joueurs et officiels d'équipes suspendus

Les sanctions des joueurs et officiels d'équipe ne sont pas publiées dans le Communiqué Officiel aux clubs.

Toutes les informations concernant les suspensions et suspensions de fonction figurent sur notre site internet, **sous la rubrique des clubs respectifs**. Les responsables des clubs et les entraîneurs trouvent ces informations également sur la plateforme clubcorner.ch dans la rubrique suspensions ouvertes avec en plus la liste des matches pour lesquels les joueurs et officiels d'équipes sont suspendus.

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, avf.wfv@football.ch

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de CHF 100 pour une opposition. Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier.

En ce qui concerne l'exécution des suspensions nous attirons votre attention sur l'article 80 alinéa 5 du règlement disciplinaire de l'ASF :

Pour l'exécution des suspensions, la semaine est divisée en deux périodes de suspension : du vendredi au lundi et du mardi au jeudi.

Un joueur ou officiel d'équipe suspendu est suspendu pour toutes les équipes de son club ou de ses clubs (groupements d'équipes et double qualification) pour tous les matchs officiels pendant toute la période de suspension dans la mesure où l'équipe avec laquelle il doit purger une suspension joue dans la compétition pour laquelle le joueur est suspendu.

6. Week-end Fair-Play

Le respect et le fair-play sont des éléments indispensables au football.

La commission de jeu et fair-play de l'AVF a décidé d'organiser un week-end fair-play du vendredi 13 au dimanche 15 octobre 2023.

Toi aussi, sois un modèle de fair-play et applique les 4 principes suivants



Week-end fair-play



Lors des week-ends fair-play, toutes les amendes et les points de pénalité sont doublés. Les sommes récoltées sont réinvesties dans la promotion du football.

Nous invitons tous les clubs à thématiser ce week-end fair-play avant, pendant et après les matches.
Disons tous ensemble OUI à plus de fair-play, sur et en dehors des terrains, partout en Valais.

7. Raiffeisen Coupes Valaisannes

Les tirages au sort et le programme des matches figurent sur notre site internet [Association valaisanne de football - Raiffeisen Coupes Valaisannes Saison 2023/2024 \(avf-wfv.ch\)](http://Association_valaisanne_de_football_-_Raiffeisen_Coupes_Valaisannes_Saison_2023/2024_(avf-wfv.ch)).

8. Coupe Suisse hommes Saison 2023/2024

1/8 de finale – 31.10-01.11.2023
FC Onex – FC Sion



COMMISSION JUNIORS ET TECHNIQUE

BRACK.CH

**PLAY
MORE
FOOTBALL** 

1. Tournois AVF Juniors F

- Le tournoi prévu pour le week-end du 7/8 octobre est annulé faute d'.
- Le samedi 14 octobre il y aura un tournoi organisé par le FC Bagnes.
- Le samedi 22 octobre le FC Massongex organise un tournoi pour les écoles de football.

Au nom de nos jeunes footballeurs en herbes, nous remercions tous les clubs organisateurs pour leur travail et investissement. Les clubs intéressés à participer peuvent s'annoncer auprès du secrétariat.

Eric Minguely et son équipe se tiennent également à votre disposition pour tout renseignement au sujet du format de jeu BRACK.CH play more football.



2. Cours d'animateurs 2024

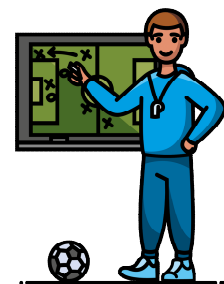
Le cours d'animateur est obligatoire pour débiter la formation d'entraîneur de football et donne accès aux cours pour les diplômes des différentes filières. En 2024 la participation est possible pour les années de naissance 2008 et plus âgé·e·s.

Outre des informations sur la structure de formation de J+S et de l'ASF, les participants reçoivent également de précieux conseils pour leurs premiers pas d'entraîneur dans le football des enfants et des juniors.

Coût : CHF 30.- à payer sur place

Pour s'inscrire, il suffit de cliquer sur le cours désiré et remplir le formulaire. Une fois le formulaire rempli et envoyé, l'inscription sera confirmée par un message dans le formulaire. La convocation définitive vous parviendra environ 2 semaines avant le début du cours.

- [1/24 - Martigny – jeudi 1er février 2024 – 18h00 à 22h00](#)
- [2/24 - Martigny – samedi 3 février 2024 – 08h00 à 12h00](#)
- [4/24 - Martigny – jeudi 29 février 2024 – 18h00 à 22h00](#)
- [5/24 - Martigny – samedi 2 mars 2024 – 08h00 à 12h00](#)



Toutes les informations figurent sur le site internet de l'AVF sous
Entraîneur > News et communiqués :

[Association valaisanne de football - News et communiqués \(avf-wfv.ch\)](http://Association.valaisanne.de.football-News.et.communicués(avf-wfv.ch))

COMMISSION DES ARBITRES

1. Formation de base pour arbitre mini

La prochaine formation de base pour les arbitres mini aura lieu à Martigny au Stade d'Octodure le samedi 14 octobre prochain. Celle-ci est déjà complète.

Selon le nouveau concept de formation, les arbitres mini auront des leçons théoriques et un module de formation pratique.

Pour la partie pratique, des matchs de championnat serviront à des fins de formation. Chaque arbitre mini candidat dirigera la moitié d'un tiers-temps coaché par un arbitre officiel expérimenté.

Nous vous remercions d'avance de votre bienveillance, fair-play et respect envers ces jeunes directeurs de jeu qui feront leurs premières expériences sur un terrain de football en tant qu'arbitre.

Nous nous permettons de vous rappeler que l'erreur est humaine et qu'il n'est pas possible d'apprendre sans faire d'erreur.

Nous vous laissons tirer les conclusions qui s'imposent et comptons sur votre collaboration pour former ensemble les grands arbitres de demain.

DATES IMPORTANTES

1. Evénements AVF

Je 12.10.2023	Séance décentralisée à Savièse selon informations ci-dessous
Je 23.11.2023	Séance football féminin pour les clubs romands
Sa 03.02.2024	Séance des présidents juniors à Sierre
Sa 09.03.2024	Assemblée des délégués à Vernayaz

2. Tournois autorisés

La liste des tournois organisés en Valais figure sur notre site internet :

[Association valaisanne de football - Tournois \(avf-wfv.ch\)](http://www.avf-wfv.ch)

INFORMATIONS DU COMITE CENTRAL ET DU SECRETARIAT

1. Séances décentralisées avec les clubs

Le comité central de l'AVF organise des séances décentralisées comme lieux de rencontres et d'échanges pour faire avancer ensemble le football valaisan. Ci-dessous vous trouverez les dates et la répartition des clubs. Les convocations sont parvenues à tous les clubs avec copie au président et au président juniors. Merci de respecter les directives de la convocation.

- **Jeudi 12.10.2023 à 18h30**
à la cantine du FC Savièse, Stade St-Germain
pour les clubs de la 1^{re} et 2^e ligue
FC Bramois (8004), FC Brig-Glis (8005), FC Chippis (8008), US Collombey-Muraz (8024), FC Fully (8014), FC Martigny-Sports (8021), FC Monthey (8023), FC Naters (8025), Olympique des Alpes (8700), FC Printse-Nendaz (8073), FC Riddes (8030), FC Saint-Léonard (8032), FC Saint-Maurice (8033), FC Savièse (8037), FC Saxon Sports (8038), FC Sierre (8039) et FC Vernayaz (8044)

2. Clubmanagement ASF

« Une soirée, un thème »



De nouvelles dates et de nouveaux thèmes ont été fixés cet automne pour les formations « Une soirée, un thème ». Les représentants de clubs disposent désormais d'une offre de formation diversifiée proposée pour la 1^{ère} fois en français. Lors de chaque soirée, un(e) expert(e) présentera quelques aspects théoriques, les bonnes pratiques et quelques exemples concrets. Les thèmes traités cet automne seront les suivants :

Communication interne, Assurances sociales, Cadre légal des clubs, Réseaux sociaux, Médias/rerelations publiques, Gestion de projet, Sponsoring et enfin Organisation d'un évènement.

Les représentants de club intéressés peuvent s'inscrire [ici](#). De modestes frais d'inscription sont prélevés pour ces offres.

3. Permanence téléphonique

Pendant les semaines de compétition la permanence téléphonique est assurée comme suit :

1. renvois de match et restitutions de match par arbitre du lundi au vendredi

au secrétariat de l'AVF 027 323 23 53 selon les heures d'ouverture

2. urgences du week-end concernant renvois de match et restitutions de match par arbitre

du vendredi 17h00 au dimanche 17h00 et les soirs de compétition officiels dès 18h00

au numéro de téléphone **027 323 28 02**

Attention... attention... attention... !!! ... Important :



Si l'arbitre ne se présente pas dans un délai de 30 minutes avant le coup d'envoi, merci de contacter en premier lieu l'arbitre convoqué et directement après la permanence téléphonique de l'AVF : **027 323 28 02**.

Il n'est pas possible de trouver un arbitre remplaçant en quelques secondes.



Pour des renvois de match pendant le week-end pour météo défavorable, **le service de la permanence doit être informé par appel téléphonique.**

Merci de soutenir nos partenaires et sponsors :



RAIFFEISEN



axius

BUCHARD
Voyages

ONIS
S W I S S

Sion, 04.10.2023

AVF-COMITE CENTRAL

Le Président : Martin Zurwerra

Le Secrétariat : Damaris Bonnaz